

# L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE



## PRÉSENTATION DU CNED

En parallèle du réseau de l'AEFE et de la Mission Laïque Française (MLF) se développe de plus en plus l'enseignement à distance, particulièrement adapté aux destinations ne disposant pas d'établissement d'enseignement français ou pour les expatriations de courte durée. Le principal acteur de l'enseignement par correspondance est le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), qui est un établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Il s'adresse à tous les publics, qu'ils résident en France ou à l'étranger, quelle que soit leur nationalité. Il leur offre la possibilité de suivre à distance et en ligne un enseignement scolaire ou supérieur français ainsi que des formations initiales ou professionnelles.

Le CNED est donc le troisième opérateur de l'enseignement français à l'étranger après l'AEFE et la MLF, et vise non seulement les élèves, mais aussi les adultes qui souhaitent apprendre tout au long de leur vie : sur 29 800 inscrits au CNED parmi les Français de l'étranger (contre 232 000 en France), 13 700 sont des élèves. En comparaison, il y a plus de 350 000 élèves dans le réseau de l'AEFE, et environ 50 000 dans le réseau de la MLF. Le CNED conçoit donc des cours conformes aux programmes officiels et assure le suivi pédagogique de chacun des élèves inscrits. Pour les expatriés, le CNED applique un tarif scolaire international.

Le CNED propose environ 500 formations en dehors du parcours scolaire traditionnel. Les formations techniques telles que la photographie sont particulièrement prisées par les Français de l'étranger, ou encore celle permettant d'obtenir un diplôme de professeur de français en 10 mois et débouchant sur un emploi dans 77% des cas (cette formation a beaucoup de succès parmi les conjoints d'expatriés).

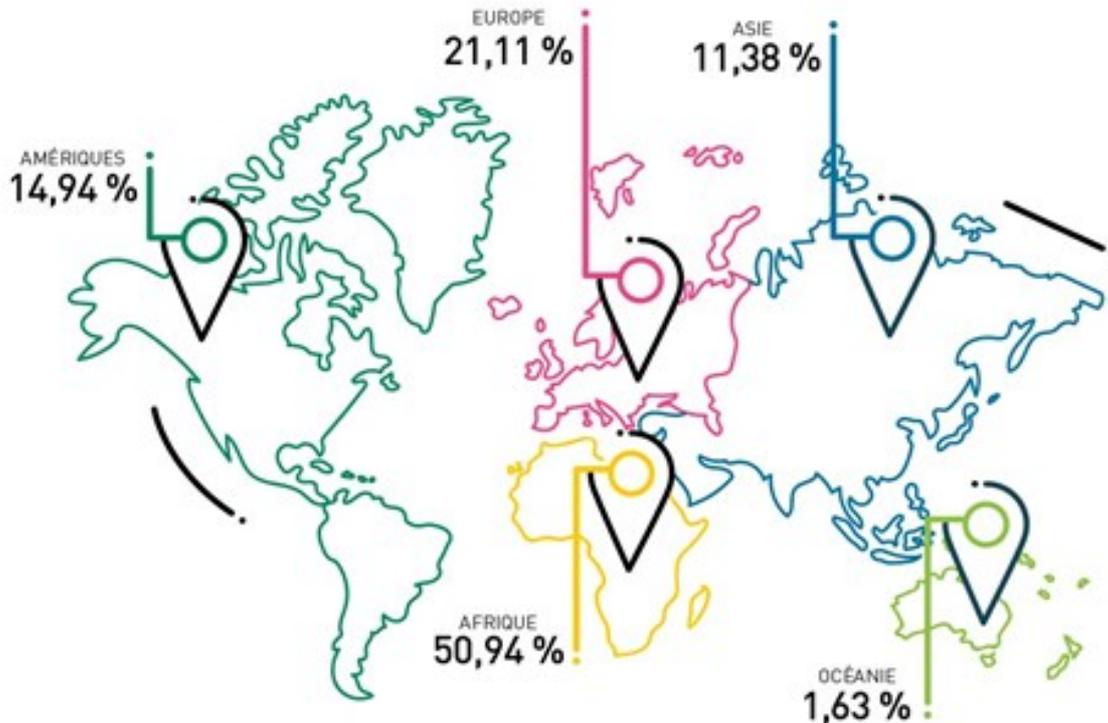
Si l'enseignement à distance permet une grande indépendance, les familles pouvant s'organiser directement avec le CNED pour la scolarisation et la formation, il existe aussi des établissements qui sont partenaires du CNED.

Par ailleurs, le site de l'Académie en ligne est un service gratuit proposé par le Cned, établissement public du ministère de l'Éducation nationale, avec des cours en ligne en accès libre.



## RÉPARTITION DES INSCRITS DANS LE MONDE

29 800 inscrits dont plus de 13 700 élèves bénéficient chaque année des enseignements et des formations du CNED à l'étranger.



Enfin, en parallèle du CNED, on peut noter qu'il existe aussi des écoles privées par correspondance proposant un enseignement à distance adapté aux Français de l'étranger, comme par exemple [Hattemer Academy](#), [Cours Legendre](#), [Cours Académiques de France](#), [L'école par correspondance](#), [Cours Valin](#), [Cours PI](#), [Cours Sainte-Anne](#), [Cours Ker Lann](#), [Cours privé CEFOP](#) - Saint Dominique Savio et Sainte Maria Goretti (de la primaire au lycée), [La boîte à bons points](#) (Maternelle - Montessori uniquement - statut particulier), [Cours Vladimir](#), [Cours Saint Expédit](#) ( jusqu'à la terminale) et [Cours Griffon](#).

## LES AVANTAGES DE LA SCOLARITÉ À DISTANCE

Le CNED présente plusieurs avantages pour la scolarisation à l'étranger :

- une flexibilité de l'offre de scolarisation à distance, en proposant des classes complètes et des cours à la carte en cursus officiel ou en parcours libre ;
- une scolarité complémentaire internationale, pour les élèves français ou francophones qui souhaitent préparer une poursuite d'études dans le système éducatif français ou entretenir et développer un lien avec la langue et la culture françaises (enseignement à distance et en ligne de trois matières fondamentales françaises, en complément d'une scolarité locale) ;
- des formations pour les collégiens et lycéens disponibles au format numérique pour répondre à l'utilisation des nouvelles technologies et aux besoins des établissements partenaires ;

- une hybridation grâce à des formations scolaires en présence et à distance, dans le cadre de conventions de collaboration pédagogique, afin de soutenir et développer le réseau des établissements à programme français de l'étranger ;
- des partenariats avec les établissements français de AEFÉ et de la MLF afin d'assurer la continuité de l'offre de scolarisation française dans tous les contextes, y compris en cas de crise majeure ;
- la mise en place d'un agrément basé sur un engagement qualité, en partenariat avec la MLF pour les établissements scolaires étrangers utilisant les supports et la méthode pédagogique du CNED.